

Descriptif de module

xDomaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Expérience de santé dans différents contextes de soins EE (FDS F) 2025-2026

Code : S.SI.370.3054.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais
Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Pas de prérequis
- Avoir suivi le module
- Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

*En fondant ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)

*En appliquant, de sa propre responsabilité, les mesures d'urgence dans les situations de crise ou de catastrophe (Ab5)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

*En repérant les situations potentielles de conflit et en aidant à leur résolution (Bb2)

*En assurant une documentation complète et systématique des soins visant la sécurité et la continuité (Bb3)

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4.

*En soutenant le point de vue des patient·es/client·es dans la prise de décision partagée (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

*En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1)

*En identifiant les risques concernant la sécurité des patient·es, la qualité des soins et la protection des données (Db3)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

*En tenant compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins et du système de santé (Eb1)

*En contribuant au développement et à l'amélioration des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie (Eb4)

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

*En prenant position pour l'amélioration continue de la qualité des soins (Gb2)

*En adoptant une attitude responsable pour sa propre santé et celle de ses collègues et en adoptant des mesures de promotion et de prévention (Gb4)

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- Adopter une posture professionnelle basée sur une pensée critique et des données probantes afin d'accompagner la population dans différents contextes de santé au regard de la théorie du caring bureaucratique. Les interventions individuelles, en groupe et/ou communautaires répondent aux défis générés par des enjeux sociétaux et environnementaux : du système de santé, du·de la patient·e et de ses proches aidant·es tout au long de leur vie, et de l'infirmier·ère comme acteur·rice du système de soins.
- Accompagner l'étudiant·e à développer les compétences nécessaires dans la prise en soins des patient·es présentant un événement de santé grave, inattendu et caractérisé par une instabilité physiologique d'origine somatique.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

La situation emblématique scénarisée de santé publique traite d'une épidémie/pandémie analysée à l'aide de la théorie du caring bureaucratique. Les compétences /connaissances travaillées sont le rôle infirmier au regard de :

- Maladie infectieuse et épidémiologie
- Surveillances et collectes des informations
- Gestion de cas : la gestion de cas, la gestion des urgences et la gestion de crise
- Gestion de la population

La situation emblématique scénarisée d'un patient atteint de polytraumatisme sévère est analysée à l'aide de la théorie de l'incertitude. Les contenus abordés seront :

- l'évaluation clinique d'une personne en situation de soins critiques
Les soins et surveillances en situation de soins critiques

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être

différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Alligood. (2022). *Nursing Theorists and Their Work* (10th edition.). Elsevier
- Chinn, P. L., Kramer, M. K., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge Development in Nursing*, (11^{ème} éd.). Elsevier.
- Bourdillon, F., Brücker, G., & Tabuteau, D. (2025). *Traité de santé publique* (Vol. 4). Lavoisier
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (2e éd.). Pearson ERPI.
- Lavoie, P., Deschênes, M-F., Richard, V., Pepin, J.-I., Tanner, C.- A., & Lasater, K. (2021). *Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone*. Quality Advancement in Nursing Education - Avancées en formation infirmière. Vol. 7: Iss. 2, Article 4.
- Mishel, M-H., theories of uncertainty in illness. In Smith, M-J., Liehr, P., Carpenter, R. (2023). *Middle range theory for nursing*, (5th Ed.). Springer publishing
- Ray, M. A. (2018, 2 septembre). Ray's theory of bureaucratic caring/Transtheoretical evolution of Ray's theory of bureaucratic caring. *Nursology*. <https://nursology.net/nurse-theories/rays-theory-of-bureaucratic-caring-transtheoretical-evolution-of-rays-theory-of-bureaucratic-caring/>
- Vallerand, A. H., Sanoski C.A. (2020). *Guide des médicaments*. (5^{ème} éd). Pearson ERPI

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Tamara Chédel et Mapendo Koya

Descriptif validé le 12.02.2026, par la doyenne Gora Da Rocha

